

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 179 ...	Entre son origine et son intersection avec la R. N. 834 : P. K. 0,000 à P. K. 15,657.	15,657
	Entre son intersection avec la R. N. 815 et la limite du département de l'Orne : P. K. 16,010 à P. K. 59,015.....	43,005
R. N. 180 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 5,229.....	5,229
R. N. 809 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 6,489.....	6,489
R. N. 810 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 12,475.....	12,475
R. N. 811 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 66,555.....	66,555
R. N. 812 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 24,728.....	24,728
R. N. 813 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 54,949.....	54,949
R. N. 814 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 91,552.....	91,552
R. N. 814 A..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 9,630.....	9,630
R. N. 814 B..	Sur toute sa longueur : P. K. 50,662 à P. K. 58,222.....	7,560
R. N. 814 C..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 7,420.....	7,420
R. N. 819 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 23,027.....	23,027
R. N. 834 ...	Entre la limite du département de l'Eure et son intersection avec la R. N. 815 : P. K. 0,000 à P. K. 9,794.....	9,794
	Entre son intersection avec la R. N. 813 et la plage de Trouville : P. K. 20,530 à P. K. 21,340.....	0,810
	Longueur totale.....	514,723

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale de la Corrèze avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 122 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 130,822 à P. K. 135,642.....	4,820
R. N. 140 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 91,530.....	91,530
R. N. 678 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 50,790.....	50,790
R. N. 679 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 78,310.....	78,310
R. N. 680 ...	Entre la R. N. 120 (Argentat) et le département du Cantal : P. K. 37,140 à P. K. 63,810.....	26,670
R. N. 682 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 53,860.....	53,860
R. N. 691 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 59,750.....	59,750
R. N. 701 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 54,580.....	54,580
R. N. 702 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 14,200.....	14,200
	Longueur totale.....	434,510

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Doubs avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 67 ...	Entre la limite du département de la Haute-Saône et la R. N. 73 (Besançon) : P. K. 0,000 à P. K. 19,800.....	19,800
	Entre la R. N. 461 et la R. N. 462 : P. K. 30,000 à P. K. 66,550.....	36,550
R. N. 67 b...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 7,400.....	7,400
R. N. 72 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 30,400.....	30,400
R. N. 73 ...	Entre la R. N. 83 (Clerval) et la frontière : P. K. 65,127 à P. K. 101,327.....	36,200
R. N. 437 ...	Entre la limite du département du Jura et la R. N. 438 : P. K. 0,000 à P. K. 127,403.	127,403
R. N. 437 a..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 19,100.....	19,100
R. N. 437 b..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 13,800.....	13,800
R. N. 437 c..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 22,600.....	22,600
R. N. 438 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 15,600.....	15,600
R. N. 459 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 9,500.....	9,500
R. N. 461 ...	Entre la R. N. 462 (carrefour Etalans) et la frontière : P. K. 15,060 à P. K. 64,255.	49,200
R. N. 463 ...	Entre la R. N. 437 et la limite du territoire de Belfort : P. K. 23,620 à P. K. 32,334.	8,800
R. N. 463 a..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,400.....	0,400
R. N. 464 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 87,400.....	87,400
R. N. 467 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 1,600.....	1,600
R. N. 471 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 15,000.....	15,000
R. N. 473 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 53,800.....	53,800
R. N. 486 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 48,500.....	48,500
R. N. 492 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 83,600.....	83,600
	Longueur totale.....	686,653

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Gers avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 128 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 25,450.....	25,450
R. N. 129 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 34,182.....	34,182
R. N. 130 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 43,228.....	43,228
R. N. 131 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 54,322.....	54,322
R. N. 135 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 24,972.....	24,972

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 626 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 101,172.....	101,172
R. N. 632 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 24,433.....	24,433
R. N. 634 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 16,425.....	16,425
R. N. 639 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 60,749.....	60,749
R. N. 643 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 50,663.....	50,663
R. N. 646 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 43,168.....	43,168
R. N. 653 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 37,509.....	37,509
R. N. 654 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 77,178.....	77,178
R. N. 656 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 5,812.....	5,812
	Longueur totale.....	599,263

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale de la Haute-Marne les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
	Avec effet au 1 ^{er} janvier 1973.	
R. N. 60 ...	Sur toute sa longueur (sauf traverse de Joinville) : P. K. 0,000 à P. K. 19,100 ; P. K. 19,700 à P. K. 53,793.....	53,193
R. N. 65 ...	Entre la R. N. 19 (Chaumont) et le département de la Côte-d'Or : P. K. 42,052 à P. K. 74,193.....	32,141
R. N. 656 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 1,395.....	1,395
R. N. 67 ...	Entre la R. N. 74 (Longeau) et le département de la Haute-Saône : P. K. 83,772 à P. K. 97,130.....	13,358
R. N. 67 a ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 23,007.....	23,007
R. N. 67 c ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,309.....	0,309
R. N. 384 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 36,258.....	36,258
R. N. 396 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 11,687.....	11,687
R. N. 400 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 7,860.....	7,860
R. N. 417 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 58,917.....	58,917
R. N. 427 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 24,944.....	24,944
R. N. 428 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 36,349.....	36,349
R. N. 429 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 14,250.....	14,250
R. N. 460 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 43,502.....	43,502
	Longueur totale.....	357,170
	Avec effet au 1 ^{er} janvier 1974.	
R. N. 74 ...	Entre la R. N. 19 (Langres) et le département des Vosges : P. K. 18,340 à P. K. 75,921.....	57,581

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Rhône avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 6 ...	Entre son intersection avec la R. N. 89 (place Valmy à Lyon) et son intersection avec le C. D. 3 à Bron : P. K. 48,800 à P. K. 58,300.....	9,500
R. N. 7 ...	Entre son intersection avec la R. N. 89 (place Vauboin à Tassin-la-Demi-Lune) et le pont Gallieni à Lyon (rive gauche du Rhône) : P. K. 48,575 à P. K. 53,837.....	5,262
R. N. 86 ...	Du pont Gallieni à Lyon au pont de la Mulatière à Lyon : P. K. 1,060 à P. K. 3,200.....	2,140
R. N. 86 a ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 3,718.....	3,718
R. N. 88 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 12,825.....	12,825
R. N. 89 ...	Entre son intersection avec la R. N. 7 (place Vauboin à Tassin-la-Demi-Lune) et la limite de la Loire : P. K. 2,965 à P. K. 49,681.....	46,716
R. N. 433 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 17,444.....	17,444
R. N. 433 E ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,415.....	0,415
R. N. 485 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 53,536.....	53,536
R. N. 496 ...	Entre son intersection avec la R. N. 7 et son intersection avec la R. N. 485 : P. K. 29,020 à P. K. 34,252.....	5,232
R. N. 502 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 22,321.....	22,321
R. N. 504 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 59,410.....	59,410
R. N. 517 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 19,356.....	19,356
R. N. 518 ...	Entre son intersection avec le C. D. 41 à Lyon et la limite du département de l'Isère : P. K. 1,575 à P. K. 18,500.....	16,925
	Longueur totale.....	274,800

Par arrêté interministériel en date du 14 novembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Tarn avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 99 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 70,876.....	70,876
R. N. 112 ...	Entre son intersection avec la R. N. 118 à Castres et la limite du département de la Haute-Garonne : P. K. 42,800 à P. K. 89,153.....	46,353
R. N. 118 ...	Entre son intersection avec la R. N. 112 à Mazamet et la limite du département de l'Aude : P. K. 40,320 à P. K. 53,085.....	12,765
R. N. 122 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 36,400.....	36,400
R. N. 603 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 28,540.....	28,540
R. N. 605 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 16,697.....	16,697
R. N. 606 ...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 22,273.....	22,273